

Décision

Générale

colonial

Décision n° 972 M. Bougard Aldrie est nommé chef de l'Ateliere, des équipes du service de la Voirie de Djibouti.

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 août 1945

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1945

Date du numéro
1 août 1945

TEXTE INTÉGRAL

M. Bougard Aldrie est nommé chef de l'Ateliere, des équipes du service de la Voirie de Djibouti. M. Bougard Aldrie sera classé à la première catégorie des employés auxiliaires européens et percevra un salaire mensuel de 2.600 francs augmenté de l'indemnité de zone. La présente décision aura effet pour compter du jour de la démobilisation de l'inieressé.